

*Une maman c'est tant de choses,
ça se raconte avec le cœur,
c'est comme un grand bouquet de roses,
ça fait partie du bonheur.*

Ses enfants :

Daniel et Lucienne **Favre-Gallandat**, à Préverenges;
Louis-Pierre et Paulette **Favre-Zurwerra**, à Pully;
Marie-Claude et Gérard **Mosset-Favre**, à Prangins;
Michèle et George **Pettifor-Favre**, au Pays-de-Galles;

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants :

Eric et Patricia **Favre**, leurs enfants Adrien et Anthony, à Saint-Sulpice;
Georges et Nathalie **Favre**, leur fille Erin, à Renens;
Janet **Favre**, à Pully;
Sébastien **Mosset** et son amie Patricia **Neves**, à Eysins;
Evelyne **Mosset** et son ami Cédric **Volery**, à Nyon;
Richard et Alexander **Pettifor**, au Pays-de-Galles;

Ses frères :

Robert **Henry**, son amie Natalina en Italie, et famille à Morges;
Frédéric **Henry**, à Echichens;
Jacqueline **Anken**, sa filleule de cœur et famille, à Crissier;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Madame Suzanne FAVRE-HENRY

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman,
sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le
jeudi 19 janvier 2012, dans sa 90e année.

Le culte d'adieu aura lieu au temple de Morges, le mercredi 25 janvier,
à 14 heures.

Les honneurs seront rendus à 14 h 30, suivis de l'incinération.

Madame Favre repose en la chapelle de Beausobre, avenue de Vertou 8,
1110 Morges.

Un chaleureux merci au personnel des soins palliatifs de l'Hôpital
d'Aubonne, pour sa gentillesse et son dévouement.

En lieu et place de fleurs un don peut être adressé à l'Association des
Amis de l'Hôpital d'Aubonne CCP 10-5350-4.

Adresse de la famille : Daniel Favre, route de Genève 5, 1028 **Préverenges**.

*Maintenant donc, trois choses demeurent :
la foi, l'espérance et l'amour;
mais la plus grande des trois est l'amour.*

1 Corinthiens 13 : 13

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.